Province de Namur

Commune de Hamois

Programme Communal de Développement Rural

PARTIE 4 : Définition de la stratégie communale de développement

BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Des Hommes, des Idées, un Futur

Mai 2015

Table des matières

FORMULATION DES DEFIS ET DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT 2

FIL ROUGE : VERS UNE MEILLEURE COOPERATION DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE 3

TABLEAU DE SYNTHESE DE LA STRATEGIE COMMUNALE 4

DEFI N°1 6

Objectif 1.1 : Mettre en place les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques et à la création d'emplois locaux durables en lien avec l'évolution technologique et organisationnelle du monde du travail. 10

Objectif 1.2 : Affirmer le caractère rural, notamment agricole, des villages 11
- Permettre une meilleure visibilité du monde agricole 11
- Valoriser les productions et saveurs locales 11

Objectif 1.3 : Développer un tourisme vert et diffus en valorisant le patrimoine matériel et immatériel local 12

Objectif 1.4 : Améliorer la communication et la promotion de l'économie locale vers les habitants, les touristes et les partenaires économiques 13

DEFI N°2 14

Objectif 2.1 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance 17

Objectif 2.2 : Renforcer les synergies en matière d'accueil extrascolaire, de manière à maintenir une offre globale cohérente 18

Objectif 2.3 : Impulser une politique en adéquation avec les besoins liés au vieillissement de la population 19

Objectif 2.4 : Générer une politique du logement adaptée à la demande des jeunes, aînés et/ou personnes précarisés 20

Objectif 2.5 : Soutenir le développement qualitatif des associations par : 21
- la mise en œuvre d'infrastructures adaptées, ... 21
- la création et l'amélioration de la communication et de la coordination des associations entre elles et avec la Commune 21

Objectif 2.6 : Encourager les dynamiques villageoises 22

DEFI N°3 23

Objectif 3.1 : Développer une politique d'aménagement du territoire : 26
- Gérer l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire 26
- Maintenir les villages ruraux vivants et dynamiques tout en préservant leur valeur patrimoniale 26

Objectif 3.2 : Sensibiliser les habitants à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti, culturel et naturel 27
- Renforcer le rôle de moteur de la commune en matière de protection et de valorisation du Patrimoine 27
- Encourager la participation des Hamoisiens dans la protection et la valorisation du Patrimoine 27

Objectif 3.3 : Promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie 28

Objectif 3.4 : Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous : 29
- Encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle 29
- Favoriser l'accessibilité des lieux publics à tous 29

Formulation des défis et des objectifs de développement

La Commune de Hamois a décidé de placer son ODR sous le signe du développement durable et d'élaborer son PCDR conjointement à un Agenda 21 local, programme stratégique de développement durable.

Dans cette perspective, les trois **défis**, entendus comme les grands enjeux pour l'avenir communal, sont formulés tels des paris lancés aux élus et à la population locale pour les dix prochaines années.

Ces défis se déclinent selon trois **Axes de développement** fondamentaux que sont :

- Le Développement économique,
- Le Territoire durable,
- Le Bien-être et cohésion sociale.

Ses axes de développement correspondent aux piliers du développement durable, que sont le pilier économique, le pilier environnemental et le pilier social.

Pour chaque défi énoncé, les **objectifs de développement** ont été conçus pour répondre aux besoins et attentes de la population de Hamois pour les dix prochaines années ainsi qu'aux enjeux stratégiques auxquels la commune devra faire face dans les années à venir.

Ces objectifs sont définis sur base des **éléments déterminants** issus d'un travail croisé entre les éléments issus de la Partie I : Diagnostic socio-économique et ceux relevés lors des consultations villageoises, rencontres avec les personnes-ressources, les conseils consultatifs, etc. Les réunions de la CLDR et des groupes de travail ont également été déterminants et ont permis à la stratégie provisoire d'évoluer vers une stratégie définitive prospective et ancrée localement.

Au regard de chaque objectif de développement, les **effets multiplicateurs** sont définis comme les impacts indirects souhaités de l'Opération de Développement Rural, en réponse aux attentes de la population et au regard des enjeux de développement mis en évidence par

Ces objectifs sont repris sous forme de tableau en vue de synthétiser de manière claire la stratégie communale à l'horizon 2025.

Hamois, commune rurale de tradition et berceau du Bocq, tourné vers le futur grâce à la coopération de tous

Fil rouge : Vers une meilleure coopération de tous les acteurs du territoire

Ce fil rouge fait partie intégrante de la stratégie de développement rural. Il s'agit d'un des éléments de charpente qui a guidé l'élaboration de celle-ci.

L'objectif recherché de cette coordination transversale de tous les acteurs est de pouvoir mener des actions efficaces et durables, reflets d'une réelle concertation et ancrées dans le territoire communal. Elle a également comme ambition de renforcer le sentiment d'appartenance communale, et in fine une plus forte implication dans la vie communale.

Pour respecter ce fil rouge, il serait nécessaire de

- Renforcer l'information, l'intégration et la mobilisation citoyenne ;
- Continuer à développer des outils d'information et de mobilisation performants ;
- Développer des partenariats entre tous les acteurs du territoire (citoyens, mais aussi entreprises, associations…), notamment via des partenariats public-privé dans différents secteurs, de manière transversale.

Pour chaque projet de l'Opération de développement rural, une attention particulière sera portée au lien avec le fil rouge. Ainsi, chaque projet sera justifié au regard des objectifs de développement mais également en fonction de la manière dont la concertation, la coordination ou simplement l'information pourra se mettre en place dans le cadre du projet.

Dans cette optique, la stratégie communale de développement rural est un document qu'il faudra veiller, d'une part, à diffuser le plus largement possible et, d'autre part, à évaluer dans une logique d'amélioration continue de la concertation.

Tableau de synthèse de la stratégie communale

Axe de développement

Développement économique	Bien-être et cohésion sociale	Territoire durable
Défi 1 ***Parions qu'en 2025, Hamois sera une commune attractive qui aura su développer une économie locale dynamique respectueuse tant du territoire que de ses habitants.***	**Défi 2** ***Parions qu'en 2025, Hamois demeurera une commune solidaire et conviviale favorisant le dynamisme associatif, la fierté et le bien-être de ses habitants.***	**Défi 3** ***Parions qu'en 2025, Hamois sera une commune proactive qui aura su préserver son cadre de vie tout en intégrant les enjeux du futur.***



Fil rouge : Vers une meilleure coopération de tous les acteurs du territoire



Objectifs de développement

➔ **1.1 Mettre en place des conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques ainsi qu'à la création d'emplois locaux durables en lien avec l'évolution technologique et organisationnelle du monde du travail** ➔ **1.2 Affirmer le caractère rural, notamment agricole, des villages** • **Permettre une meilleure visibilité du monde agricole** • **Valoriser les productions et saveurs locales** ➔ **1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant le patrimoine matériel et immatériel local** ➔ **1.4 Améliorer la communication et la promotion de l'économie locale vers les habitants, les touristes et les partenaires économiques**	➔ **2.1 Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance** ➔ **2.2 Renforcer les synergies en matière d'accueil extrascolaire, de manière à maintenir une offre globale cohérente** ➔ **2.3 Impulser une politique communale en adéquation avec les besoins liés au vieillissement de la population** ➔ **2.4 Générer une politique du logement adaptée à la demande des jeunes, aînés et/ou personnes précarisées** ➔ **2.5 Soutenir le développement des associations par :** • **la mise en œuvre d'infrastructures adaptées,** • **la création et l'amélioration de la communication et de la coordination des associations entre elles et avec la Commune** ➔ **2.6 Encourager les dynamiques villageoises**	➔ **3.1 Développer une politique d'aménagement du territoire** • **Gérer l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire** • **Maintenir les villages ruraux vivants et dynamiques tout en préservant leur valeur patrimoniale** ➔ **3.2 Sensibiliser les habitants à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti, culturel et naturel** • **Renforcer le rôle de moteur de la commune en matière de protection et de valorisation du Patrimoine** • **Encourager la participation des Hamoisiens dans la protection et la valorisation du Patrimoine** ➔ **3.3 Promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie** ➔ **3.4 Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous** • **Encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle** • **Favoriser l'accessibilité des lieux publics à tous**

Défi n°1

Parions qu'en 2025, Hamois sera une commune attractive qui aura su développer une économie locale dynamique et respectueuse tant du territoire que de ses habitants.

Ce défi vise à développer l'attrait de la commune et de ses villages, tant pour les acteurs économiques, en ce compris les agriculteurs, que vis-à-vis des touristes et des habitants de la commune, tout en veillant au caractère rural et aux spécificités locales.

Encourager le maintien et la création d'activités économiques, soutenir les agriculteurs qui ont un rôle majeur d'un point de vue social, alimentaire et dans l'entretien des paysages, favoriser un tourisme durable, sont autant de pistes identifiées par la population pour un développement harmonieux de l'entité, respectueux du caractère rural de la commune et de son potentiel humain.

Ce développement ne peut s'envisager de manière efficace qu'en s'appuyant sur une communication efficace, réfléchie et coordonnée vis-à-vis des habitants, des touristes et des acteurs économiques.

Eléments déterminants

+	-
Atouts	**Faiblesses**
L'économie	
La commune jouit d'une bonne localisation géographique sur les axes de développement : N4, N97, E411, chemin de fer, route d'Andenne,…	
Le revenu moyen par déclaration est en moyenne 7% plus élevé à Hamois qu'en région wallonne.	
L'emploi indépendant à titre complémentaire à fortement augmenté (+28% en 6 ans), au contraire de l'emploi indépendant à titre principal dont l'augmentation est équivalente à celle de l'emploi salariés mais plus importante que dans les communes voisines. Il existe donc une volonté et une capacité d'entreprendre à Hamois.	Absence d'infrastructures économiques d'accueil adaptées sur le territoire communal (atelier rural, hall relais, zone d'activité saturée)
	On constate une absence d'aides spécifiques aux entreprises (soutien aux porteurs de projets, information, incitants, promotion, …).
Hamois possède un taux de chômage relativement faible (9,6% en 2010 à Hamois pour 14% dans l'arrondissement). Une situation favorable à maintenir.	C'est la tranche d'âge 20-24 ans qui compte le plus de demandeurs d'emplois inoccupés (31% des DEI). La part des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans est en forte progression (23% des DEI en 2010). Des situations à prendre en compte.
Un certain nombre d'opérateurs développent des produits basés sur les ressources spécifiques du territoire et représentent une part importante des TPE actives à Hamois, sur Ciney et Havelange.	
La commune de Hamois dispose d'une zone d'activité économique mixte de 5 ha, en extension directe du parc d'activité économique de Ciney-Biron. Celle-ci bénéficie de sa renommée, notamment dans le secteur agro-alimentaire.	La zone d'activité de Hamois est actuellement saturée et ne permet plus l'accueil d'entreprises.
Projet d'extension de la zone d'activités économique à Emptinne, en lien direct avec la zone de Ciney-	La zone d'activités de Hamois n'est pas envisagée par les habitants comme située sur le territoire de la

Biron, pour une superficie totale de 51 ha.	commune. Il y a donc une perte d'image positive.
Le grand nombre et la diversification des commerces dans le village de Hamois (et dans une moindre mesure à Natoye), où la qualité des produits et des services sont soulignés.	Des commerces peu mis en valeur dans le centre de Hamois : parkings insuffisants, déplacements entre les commerces dangereux et peu agréables, …
	L'absence, la rareté ou le manque de diversification des commerces dans la plupart des autres villages de l'entité.
La présence de commerces ambulants qui rendent de nombreux services à la population.	
	Un manque de possibilités de formation dans la commune, notamment pour les personnes peu qualifiées ou peu mobiles, pour qui la proximité est très importante.
	Des conditions défavorables au bon déroulement de l'activité économique (mauvaises connexions internet et GSM) sont rencontrées dans certains villages, comme Mohiville et Scy.
	Il existe un réel manque de développement des nouvelles technologies.
	Seuls 10% des salariés résidant à Hamois travaillent dans la commune.
L'agriculture	
Présence de l'agriculture est toujours marquée dans les villages (SAU représente 62% du territoire), perçu comme un élément positif, marquant le caractère rural de la commune	
88% des 156 emplois agricoles sont issus du cadre familial (données 2007).	Seuls 30% des exploitants agricoles ont un successeur connu, ce qui suggère que le nombre d'exploitations va continuer à diminuer, accentuant la tendance d'augmentation de la taille des exploitations.
	L'agriculture intensive est de plus en plus présente, résultat d'investissements spéculatifs extérieurs à la commune. Ces exploitations ont un impact négatif : absence de plus-value locale, impact visuel négatif, impacts sur l'environnement, dégâts causés par les machines agricoles surdimensionnées sur les routes et sur l'environnement,…
Présence de 22 producteurs locaux développant des produits basés sur les ressources spécifiques du territoire	Absence d'un point de vente central des produits locaux et manque de visibilité des points de vente existants.
Présence du GAL, qui valorise par différentes actions les producteurs locaux et encourage à la diversification.	Peu de diversification des agriculteurs à l'heure actuelle, compte tenu des difficultés pratiques rencontrées.
	Très peu d'agriculteurs se reconvertissent vers l'agro-tourisme malgré les aides et conseils de la Région Wallonne
	La relation entre agriculture et urbanisation des zones bâties est parfois conflictuelle. On constate une opposition des modes de vie.
	Une absence d'aides aux agriculteurs (démarches administratives, informations,…).
	Certaines pratiques agricoles sont peu respectueuses de l'environnement
Le tourisme	
Le secteur touristique représente un petit moteur économique pour la commune.	

L'importance relative des activités liées directement ou indirectement au tourisme : restauration, commerces de détails, hébergements et tourisme rural, etc.	Une offre limitée en hébergements touristiques en raison d'une absence d'hôtel, parc résidentiel de vacances et de camping
Le secteur touristique est structuré grâce à un organisme de promotion dynamique : La Maison du Tourisme Condroz-Famenne. L'Office communal du Tourisme et de la Culture (OCTC) est complémentaire à celle-ci et propose un certain nombre d'activités	Manque de coordination générale des différents acteurs touristiques locaux même si quelques initiatives existent.
	Une information et une promotion du tourisme jugée insuffisante par la population et les acteurs touristiques.
La commune dispose d'un environnement naturel remarquable et bien préservé ainsi que de beaux paysages, notamment liés à la présence du Bocq.	Manque de valorisation des éléments du patrimoine naturel, vis-à-vis de la population et des touristes
Patrimoine monumental (châteaux, fermes, moulins, églises, chapelles,…) fort riche, de grande qualité, et bien réparti sur l'ensemble du territoire et villages.	Manque de valorisation des éléments du patrimoine bâti, vis-à-vis de la population et des touristes
Le RAVeL constitue un atout majeur de la commune	
La commune regorge de chemins et sentiers, et 9 circuits de promenades balisés sont proposés.	Le réseau des chemins et sentiers est peu connu et peu valorisés (entretien, signalétique).
Le centre régional de l'Artisanat « La Spirale » à Natoye est l'attraction principale de la commune et structure tout un réseau d'artisans de qualité	Pas d'attraction touristique d'importance
Présence du GAL qui valorise par différentes actions le tourisme de la région	
La communication et la promotion	
De nombreux outils de communication existent : Journal du mayeur, panneaux urbains, site web, Vivre à Hamois, TV locale, Poste de TV à l'OCTC, etc.	Manque de visibilité du monde économique et des organismes touristiques.
	Manque d'outils de promotion.
Opportunités	**Menaces**
L'économie	
L'extension de la zone d'activités économique à Emptinne permettra aux entrepreneurs de développer leurs activités et de disposer d'une meilleure visibilité. Elle génèrera de nouveaux emplois sur la commune.	Présence de moins en moins importante d'emplois sur le territoire communal
L'existence du Plan Marshall 2.vert et des moyens qui y sont alloués	Risque de migration de certaines entreprises vers les zones d'activité des communes voisines faute d'espaces adaptés à l'activité économique.
La visibilité apportée par Prospect 15	
L'opportunité de travailler en collaboration avec le BEP en vue du développement de la zone d'activité économique et pour les entreprises de la commune	
	Risque de voir Hamois devenir une commune dortoir si peu d'emplois locaux.
L'agriculture	
La volonté de plus en plus grande des consommateurs de retourner vers les producteurs locaux	
La présence du GAL, de ses actions en terme de promotion des produits locaux et de diversification des agriculteurs.	
	Tensions de plus en plus grandes entre les agriculteurs et les néo-ruraux

	Le contexte global peu favorable à l'agriculture
Le tourisme	
Petit moteur économique pour la commune, les retombées économiques engendrées par le secteur touristique ne sont pas négligeables.	
Il est important de continuer à positionner la commune comme destination touristique et de professionnaliser les acteurs qui y sont directement ou indirectement liés.	La concurrence entre les territoires en terme de tourisme risque d'éloigner les touristes de Hamois vers d'autres destinations
Le Bocq constitue un potentiel touristique, susceptible de porter une « image de marque » à la commune, en plus de sa valorisation énergétique potentielle	
Les collaborations possibles avec la Maison du tourisme et le GAL	
Point Tourisme prévu à Hamois le long du RaVel afin de facilité l'accès aux touristes et d'assurer une bonne visibilité à l'Office du Tourisme	
La communication et la promotion	
Continuer à développer les outils existants	Attention à veiller à ne pas développer que des outils numériques

Objectif 1.1 : Mettre en place les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques et à la création d'emplois locaux durables en lien avec l'évolution technologique et organisationnelle du monde du travail.

Le projet d'extension de la zone d'activité économique de Hamois, en prolongement de Ciney-Biron est un atout économique important pour la commune. Les perspectives d'accueil d'entreprises et d'emplois locaux d'un tel projet sont bien réelles et constituent des opportunités à saisir. La bonne accessibilité routière du territoire (N4, E411), la bonne situation au cœur d'un triangle Namur-Marche-en-Famenne-Ciney, ainsi que le cadre de vie rural de grande qualité constituent également des atouts à valoriser. Le terreau est en outre favorable puisque la commune regorge d'indépendants, que ce soit à titre principal ou complémentaire. Il existe donc une véritable culture d'entreprendre à Hamois.

Tenant compte de ces éléments, les forces vives communales souhaitent mettre en place, avec le soutien du BEPN, les conditions favorables au développement d'une dynamique économique adaptée au milieu rural et porteuse d'emplois.

L'extension prochaine de la ZAE constitue une étape importante, qui pourra être complétée par d'autres outils, tel un atelier rural ou un hall relais, et des services pour accompagner les entreprises souhaitant s'installer ou se développer à Hamois.

Effets multiplicateurs :

- Renforcer l'économie locale
- Maintenir les entreprises sur la commune.
- Créer et maintenir de l'emploi local
- Donner une image dynamique de la commune
- Assurer les possibilités de développement des entreprises
- Enrayer la tendance de « village-dortoir ».

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouvelles entreprises implantées à Hamois
  → Source : BEP/Commune
- Nombre d'emplois créés
  → Source : INS/ONSS/INASTI/BEP

Objectif 1.2 : Affirmer le caractère rural, notamment agricole, des villages

- **Permettre une meilleure visibilité du monde agricole**
- **Valoriser les productions et saveurs locales**

L'agriculture et les productions locales constituent un maillon essentiel de l'économie de la région. Ce secteur reste d'ailleurs très présent à Hamois où il représentait encore, en 2009, 177 emplois directs répartis dans 81 exploitations. L'agriculture connaît comme partout ailleurs de graves difficultés, notamment en termes d'emplois. La mécanisation poussée, la taille des exploitations et le caractère très compétitif du marché influencent également le secteur.

La Commune de Hamois se démarque notamment par un potentiel en termes de productions locales. Le GAL « Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz », dans sa programmation 2007-2013, a donc choisi de mener une politique de valorisation économique des saveurs locales (soutien à la promotion, commercialisation et professionnalisation du secteur), notamment via le soutien des filières courtes.

Dans le cadre communal, il convient également de mener, vis-à-vis de la population et principalement des écoles, une conscientisation aux réalités du monde agricole et à la consommation locale. Cela devrait permettre à terme une meilleure compréhension mutuelle entre acteurs du monde rural. En resituant le produit dans son histoire et son patrimoine, on pourra le ramener à une appréciation à sa juste valeur et susciter un intérêt particulier de la part du public local.

Effets multiplicateurs :

- Renforcer l'économie locale
- Créer et maintenir de l'emploi local
- Donner une image dynamique de la commune
- Soutenir les jeunes agriculteurs
- Diversifier les revenus de l'agriculture locale
- Améliorer l'attractivité touristique de la commune
- Amélioration de la connaissance des réalités du monde agricole

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'emplois indépendants à titre principal dans le secteur agricole
  → Source : INS, recensement agricole, Commune
- Nombre de produits locaux mis en valeur
  → Source : GAL

Objectif 1.3 : Développer un tourisme vert et diffus en valorisant le patrimoine matériel et immatériel local

La commune de Hamois dispose de tous les atouts nécessaires pour favoriser le développement d'un produit touristique global durable et respectueux des spécificités locales. Si toutes les conditions nécessaires sont déjà présentes (patrimoine naturel et bâti, RAVeL, réseau de promenades balisées,…), il manque un ou plusieurs éléments catalyseurs pour mettre en réseau les acteurs touristiques et développer un réel produit touristique communal.

La promotion, l'embellissement des villages, la mise en valeur du patrimoine, contribueront au développement d'un tourisme doux, soutien de l'économie locale.

Effets multiplicateurs :

- Renforcer l'économie locale
- Créer de l'emploi local
- Donner une image dynamique de la commune
- Développer l'image de marque de la commune.
- Soutenir les acteurs touristiques (producteurs, propriétaires de gîtes, Horeca,…)
- Améliorer la coordination des acteurs du tourisme en lien avec l'OCTC
- Augmenter la fréquentation touristique.
- Capter une partie des visiteurs de la microrégion.
- Créer de nouvelles activités touristiques.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de touristes s'adressant à l'OCTC ou à la Maison du Tourisme
  → Source : OCTC et Maison du Tourisme
- nombre de nuitées dans la commune
  → Source : OCTC et Maison du Tourisme
- Nombre de collaborations entre acteurs constituant une offre intégrée de service touristique
  → Source : Constat local sur base d'offres éditées sur site ou dépliant

Objectif 1.4 : Améliorer la communication et la promotion de l'économie locale vers les habitants, les touristes et les partenaires économiques

Ce quatrième objectif intervient comme le complément indispensable des trois précédents. En effet, la clé de réussite de cette programmation réside essentiellement dans une bonne communication et une promotion efficiente tant vis-à-vis de la population pour mettre en valeur les différentes initiatives que vers les acteurs économiques et touristiques pour les inscrire dans un projet fédérateur, porteur de retombées positives.

Effets multiplicateurs :

- Renforcer l'économie locale
- Donner une image dynamique de la commune
- Soutenir les acteurs touristiques et économiques du territoire

Indicateurs de résultats :

- Taux de participation aux activités organisées
  → Source : Les organisateurs des événements phares
- Nombre d'actions de promotion initiées par la Commune
  → Source : La commune/ La CLDR

Défi n°2

Parions qu'en 2025, Hamois demeurera une commune solidaire et conviviale favorisant le dynamisme associatif, la fierté et le bien-être de ses habitants

Ce défi vise le développement du bien-être de tous les habitants, en favorisant la solidarité, l'accès à un logement pour tous, l'amélioration de la prise en charge de chacun, des plus jeunes aux aînés,… en tenant compte des besoins spécifiques des différents publics.

Ce défi vise également à renforcer le dynamisme associatif, à développer la convivialité et à consolider les liens sociaux notamment par l'amélioration de la communication, le soutien aux collaborations et l'aménagement de lieux de rencontre.

En trame de fond, il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à la commune.

Eléments déterminants

+	-
Atouts	**Faiblesses**
Démographie	
Hamois connaît une croissance démographique assez importante, avec un solde migratoire positif, ce qui entraîne des demandes en terme de services et de logement.	On observe une diminution des ménages de 3 personnes et plus et une augmentation très nette des ménages de petite taille, ce qui nécessite une adaptation du marché du logement.
	Faible densité de population
Le logement	
La proportion de bâtis anciens (avant 1919) est importante (près de 35%), en comparaison de celle de l'arrondissement.	L'ancienneté du bâti à Hamois pose la question de la performance énergétique de ces logements souvent très consommateur d'énergie, bien qu'une part de ceux-ci soient rachetés et rénovés.
Le parc de logement est en augmentation constante depuis 1970, notamment due à l'urbanisation des lotissements.	
80% des ménages sont propriétaires de leur logement	
Les prix de l'immobilier restent attractifs sur Hamois mais la tendance à l'augmentation se poursuit.	
	Malgré des expériences positives, il manque à Hamois des logements adaptés aux besoins des jeunes ménages et des aînés qui souhaitent rester à Hamois.
La commune met un conseiller en logement à disposition de la population.	
La commune développe la mixité dans les nouveaux projets de lotissements. Un effort à poursuivre.	
La vie associative	
L'entité compte un nombre important d'associations qui contribuent à la convivialité et au raffermissement des liens sociaux.	Les associations ne disposent pas toutes d'un local adapté à leurs besoins.
	La population regrette le manque de collaboration entre les associations et le manque de soutien

	(matériel, bénévoles, subsides). De plus, elle signale que l'intégration de toutes les catégories d'habitants de Hamois est à améliorer.
Tous les villages disposent d'une salle privée ou communale relativement polyvalente.	Il manque de coordination et de communication au niveau de la gestion des salles.
Les 3 patros, 8 comités de jeunes, clubs sportifs et diverses associations locales offrent beaucoup de réponses aux attentes et besoins des jeunes dans la commune. Les comités de jeunes sont dynamiques et solidaires entre eux.	
Le folklore y est bien présent. Des événements ont lieu de manière récurrente dans tous les villages de l'entité	
Il existe à Hamois une bonne dynamique sportive, avec de nombreux clubs, dans des sports variés.	
Les infrastructures sportives sont polyvalentes et de bonne qualité	
Les services	
Les écoles communales sont implantées dans plusieurs villages et l'enseignement dispensé est de qualité.	Pas d'école à Scy et à Emptinne (fermeture en septembre 2013 pour cette dernière)
Hamois dispose d'un accueil extrascolaire et d'une école de devoirs de qualité (La Ruche), qui rencontrent un beau succès.	Les services d'accueil de l'enfance sont insuffisants pour couvrir la demande croissante (places en crèche, garde d'enfants malades, remplacement d'accueillantes,…).
Les possibilités d'accueil extra-scolaire, les activités pour les enfants et les jeunes sont nombreuses et structurées par la Commission communale de l'accueil temps libre.	Les jeunes parents manquent d'information en matière de services existants dans et en dehors de la commune.
Le Conseil consultatif des Aînés travaille sur certaines thématiques et propose des activités de qualité.	Il manque de services d'aide à domicile pour les aînés.
	L'absence de structure d'accueil pour personnes âgées est également une préoccupation pour les familles qui craignent que la distance soit un frein aux relations avec leurs parents.
	Il n'y a pas de politique cohérente pour la prise en charge du vieillissement de la population en termes de services et de soins. Les services mis en place fonctionnent bien mais ils ne couvrent pas les différentes étapes qui existent entre l'autonomie et sa perte progressive.
Hamois est assez bien desservie en terme de nombre de médecin généraliste et de métiers de la santé.	
Présence, de l'Institut Médico-Pédagogique de Schaltin, foyer pour jeunes et adultes	
La commune dispose d'une agence locale pour l'emploi et d'un CPAS dont les missions 'classiques' se sont étoffées pour répondre au mieux aux besoins locaux, ce qui est salué par la population.	
L'initiative taxi social du CPAS offre des réponses adaptées aux problèmes de mobilité	Réponses partielles, compte tenu de l'augmentation de la demande difficile à gérer
La vie villageoise	
	Les espaces publics ne sont pas aménagés et dès lors, ne jouent pas un rôle de lieu de rassemblement et de convivialité, notamment pour les enfants.
Les nouveaux habitants sont généralement bien	Certains jeunes manquent de soutien et

accueillis dans leur village.	d'encadrement, ce qui peut parfois créer des soucis de voisinage.
Le sentiment d'appartenance aux villages est fort développé	Au détriment de l'identité communale/La persistance d'un certain esprit de clocher.
	Il existe quelques soucis d'intégration et de relations à Emptinne (cité Vivaise).
	L'individualisme se développe.
La culture	
L'OCTC et la Spirale offre des services de qualité en matière culturelle.	Il existe un manque de partenariats au niveau culturel
Les artistes locaux sont nombreux sur le territoire communal et des expositions et évènements ont lieu toute l'année pour les mettre en valeur. De nombreuses associations culturelles ont d'ailleurs pour vocation la promotion de l'art en général	
Opportunités	**Menaces**
Démographie	
Adaptation des services et des types de logements pour répondre à la demande croissante de la population	Risque de précarité des ménages de petites tailles par le manque de services et de logements adaptés et accessibles aux personnes isolées ou familles monoparentales.
La vie associative	
Création de synergies entre associations en vue de faire émerger de nouveaux projets	Risque d'étranglement de la vie associative
Le logement	
Le projet d'urbanisation sur la ZACC de Natoye, sur 23 ha de terrains communaux, est une opportunité concernant le mise sur le marché de terrains et logements à prix abordables et présageant d'une certaines mixité de logements.	L'urbanisation de la ZACC de Natoye risque de conforter le type d'habitat présent dans les lotissements voisins, un habitat isolé, très consommateur d'espace et d'énergie, et pauvre en terme de mixité de logements.
	Risque de voir le départ des ménages de petites tailles par le manque de logements adaptés et accessibles aux personnes isolées ou familles monoparentales en augmentation.
	Le vieillissement de la population va entraîner une augmentation des logements inoccupés, sous-occupés (personnes seules dans de grands bâtiments) ou mal adaptés.
Les services	
Développement d'une crèche communale	
Amélioration de l'encadrement des jeunes	
La vie villageoise	
Améliorer l'intégration des néo-ruraux dans leur village et dans leur commune	
Améliorer l'intégration de la cité Vivaise d'Emptinne	
Aménagement d'espaces publics en vue de créer des lieux de convivialité	
	Centre de réfugié ne doit pas devenir un ghetto
La culture	
Présence de l'OCTC et de la Spirale	

Objectif 2.1 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance

La Commune de Hamois se préoccupe des soucis liés à l'accueil des plus jeunes : le manque de places, les listes d'attente, les restrictions budgétaires,… De nouvelles places sont donc régulièrement créées sur le territoire pour venir en aide aux jeunes parents, notamment en partenariat avec les Arsouilles de Ciney. Cependant, leur nombre reste insuffisant pour répondre à la demande. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de continuer à mettre l'accent sur cette question fondamentale et proposer des solutions adaptées et de qualité, au regard du contexte démographique de la commune.

Effets multiplicateurs :

- Créer de l'emploi local
- Renforcer l'attractivité de la commune
- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Favoriser la solidarité au sein de la commune
- Développer les relations sociales
- Renforcer la mixité sociale
- Conforter les services à la population

Indicateurs de résultats :

- Nombre de places d'accueil créées
  → Source : Les Arsouilles, Echevinat de la petite enfance
- Utilisation des nouveaux services par des habitants de la commune
  → Source : Les Arsouilles
- Taux de satisfaction des parents quant aux services offerts
  → Source : Les Arsouilles, via enquête

Objectif 2.2 : Renforcer les synergies en matière d'accueil extrascolaire, de manière à maintenir une offre globale cohérente

Depuis quelques années, la commune poursuit une politique de développement de l'offre extrascolaire, notamment pour les 3 à 6 ans. Etant donnée l'évolution démographique constante du territoire, il est nécessaire de continuer à développer une offre adaptée en fonction des besoins et de renforcer la promotion des services offerts.

L'organisation actuelle des familles est telle que rares sont les élèves qui rentrent manger à midi à la maison et beaucoup d'entre eux restent également à l'école largement après la fin des cours. Chaque jour donc, un élève peut passer à l'école entre deux et presque cinq heures en plus des heures de cours. Ce temps, parfois considérable, est celui de l'accueil extra-scolaire.

La volonté communale est que ce temps soit bien plus qu'une parenthèse vide entre la maison et l'école. L'accueil extra-scolaire doit s'inscrire en cohérence et en complément avec les finalités éducatives mises en place au sein des écoles.

Effets multiplicateurs :

- Renforcer l'attractivité de la commune
- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Favoriser la solidarité au sein de la commune
- Développer les relations sociales
- Renforcer la mixité sociale
- Conforter les services à la population

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouvelles activités proposées
  → Source : Echevinat de la petite enfance
- Taux de satisfaction des parents quant aux services offerts
  → Source : Echevinat de la petite enfance via enquête

Objectif 2.3 : Impulser une politique en adéquation avec les besoins liés au vieillissement de la population

Le vieillissement de la population constitue un nouveau défi pour tous les échelons de pouvoir. Au niveau local, l'accompagnement des personnes âgées à domicile et la lutte contre l'isolement par la mise en place de services de qualité constituent des enjeux importants, de même que la transmission des connaissances des aînés.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de compléter l'offre de services aux aînés en fonction de leurs besoins. Il est également opportun de développer des projets intergénérationnels, afin de valoriser le temps libre, les connaissances, le savoir-faire des aînés et de favoriser les liens sociaux des plus jeunes aux plus âgés.

Effets multiplicateurs :

- Créer de l'emploi local
- Renforcer l'attractivité de la commune
- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Favoriser la solidarité au sein de la commune
- Développer les relations sociales
- Renforcer la mixité sociale
- Conforter les services à la population

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouvelles activités proposées
  → Source : Echevinat de la petite enfance
- Le taux de satisfaction des aînés quant aux services offerts dans la commune
  → Source : CCCA via enquête

Objectif 2.4 : Générer une politique du logement adaptée à la demande des jeunes, aînés et/ou personnes précarisés

Les forces vives souhaitent que le potentiel foncier de la Commune soit exploité de manière à favoriser l'accès au logement pour tous, en tenant compte de publics fragilisé spécifiques, dans une perspective de mixité sociale. La recherche d'une certaine flexibilité des habitations, permettant leur évolution en fonction des différentes étapes de la vie et de la mutation des ménages, doit être prise en compte dans la création de nouveaux logements, publics ou privés. La création de partenariat public-privé permettra une opérationnalisation des projets de logements, favorisant une densité adaptée et une mixité sociale ainsi que la concrétisation des objectifs communaux en termes de logements.

Effets multiplicateurs :

- Renforcer l'attractivité de la commune
- Assurer l'épanouissement et le bien-être de la population
- Renforcer la mixité sociale et de solidarité intergénérationnelle
- Développer les relations sociales
- Conforter les services à la population

Indicateurs de résultats :

- Nombre de logements publics créés
  → Source : Commune
- Nombre de demande de permis pour la construction ou rénovation d'habitations flexible
  → Source : Commune
- Nombre de partenariat public-privé en vue de projet de logements mixtes
  → Source : Commune

Objectif 2.5 : Soutenir le développement qualitatif des associations par :

- **la mise en œuvre d'infrastructures adaptées,**
- **la création et l'amélioration de la communication et de la coordination des associations entre elles et avec la Commune**

La Commune de Hamois dispose actuellement d'un tissu associatif bien développé et bien diversifié. Il s'agira donc de donner des conditions favorables aux associations existantes pour se maintenir mais également de permettre aux nouvelles associations de se développer.

Cet objectif passe par une concertation accrue des autorités communales avec les associations afin de connaitre au mieux leurs besoins spécifiques de celles-ci mais également une mise en réseau des associations entre-elles. Du dialogue et de la coordination mis en place dépendront la réussite du soutien apporté et le développement des activités organisées par les associations.

Effets multiplicateurs :

- Dynamiser le potentiel associatif de la commune et coordonner les initiatives associatives.
- Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives.
- Créer des lieux de rencontre.
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges et conserver la vie villageoise.
- Créer un sentiment d'identité et d'appartenance communale.
- Renforcer l'attractivité de la commune
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants…)
- Développer l'esprit citoyen.

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'associations
  → Source : Commune
- Taux de satisfaction des associations quant aux aides, soutien et collaborations entre elles et avec la commune
  → Source : Commune via enquête
- Niveau de satisfaction des habitants quant aux activités organisées par les associations
  → Source : Commune via enquête

Objectif 2.6 : Encourager les dynamiques villageoises

Actuellement, les villages de Hamois sont relativement cloisonnés en termes de relations sociales, associatives,… De plus, les citoyens souhaitent une meilleure communication avec la Commune. Il serait donc important d'agir sur ces deux points afin d'encourager les dynamiques villageoises mais aussi la mixité sociale et la solidarité intergénérationnelle à un niveau communal, notamment en mutualisant les moyens humains et matériels disponibles sur la Commune. Promouvoir la mixité permettra de favoriser l'intégration de chacun et facilitera la réalisation de ce défi.

Il serait également judicieux de tenir compte de l'ensemble des publics et de leurs besoins spécifiques (jeunes, aînés, familles, …), notamment en développant des actions culturelles, sportives et récréatives pour tous.

Les forces vives de la Commune attirent l'attention sur l'importance, dans la réalisation de ce défi, d'analyser et de définir préalablement les localisations, les usages, les fonctions,… afin de développer des espaces de convivialité dans les villages de manière adaptée (notamment au niveau du bâti, des services et des dynamiques villageoises existantes). L'accès à ces espaces publics devrait être adapté notamment pour les déplacements doux.

Effets multiplicateurs :

- Donner une image dynamique de la commune
- Renforcer l'attractivité de la commune
- Renforcer la mixité sociale et de solidarité intergénérationnelle
- Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives.
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges et conserver la vie villageoise.
- Créer un sentiment d'identité et d'appartenance communale.
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants…)
- Développer l'esprit citoyen.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouvelles activités créées dans l'objectif de développer l'identité communale
  → Source : Commune et CLDR
- Nombre d'aménagement de convivialité réalisés
  → Source : Commune et CLDR

Défi n°3

Parions qu'en 2025, Hamois sera une commune proactive qui aura su préserver son cadre de vie tout en intégrant les enjeux du futur

Ce défi vise avant toute chose une meilleure protection et valorisation des ressources naturelles, bâties et culturelles du territoire, indispensables à la qualité du cadre de vie des habitants et à son attrait touristique, ce qui établit un lien direct et complémentaire avec le défi 1.

Le maintien d'un cadre de vie de qualité passe aussi par la prise en compte d'enjeux importants tels que l'aménagement du territoire et l'urbanisation croissante, la question énergétique ou encore la mobilité.

Eléments déterminants

+	-
Atouts	**Faiblesses**
L'aménagement du territoire et l'urbanisme	
Globalement, les villages ont su conserver leur caractère traditionnel rural, notamment dans les noyaux centraux.	L'urbanisation récente aux abords des villages a tendance à déstructurer le cadre bâti existant. Les lotissements récents sont en rupture avec le cadre architectural traditionnel.
Hamois dispose d'une importante disponibilité foncière en zone d'habitat, d'habitat à caractère rural et en ZACC.	Il manque d'outils de gestion du territoire qui permettraient, notamment, de cadrer l'urbanisation aux abords des villages traditionnels.
La commune compte 5 ZACC représentant une superficie d'environ 100 ha. Le Collège a mené une réflexion concernant l'affectation des ZACC en zone urbanisable ou non urbanisable.	
Environ 23 ha de ZACC non urbanisés appartiennent à la commune. La zone est encadrée par un schéma directeur qui permettra l'accueil d'environ 190 nouveaux logements, dont 70 logements collectifs.	La densité prévue par le Schéma directeur est faible compte tenu de l'accessibilité du site par les transports en commun (gare proche et arrêt de bus)
La commune dispose d'une CCATM depuis 1992.	
L'urbanisation des hameaux de Skeuvre, de Buresse, ainsi que les villages de Mohiville, Scoville et Scy, sont encadrés par un RGBSR.	Certaines dérogations sont récurrentes, notamment par rapport à la volonté d'une architecture contemporaine et des objectifs recherchés dans le cadre des économies d'énergie
Il existe encore des réserves foncières importantes en zone d'habitat et zone d'habitat rural, ce qui permet d'envisager la poursuite de l'augmentation du parc immobilier et en corollaire de la population	
	Les espaces publics des cœurs de village de l'entité sont généralement trop austères et manquent de convivialité.
Le patrimoine naturel, bâti et culturel	
La commune dispose d'un environnement naturel remarquable et bien préservé ainsi que de beaux paysages	Le patrimoine naturel manque d'outil de gestion et de conservation.
La commune compte un site de grand intérêt biologique (Fontaine à Buse) et un périmètre Natura	L'utilisation des pesticides est encore fort répandue.

2000 (Vallée du Bocq, d'une surface de 6ha).	
Le paysage présente de nombreux points de vue intéressants depuis les tiges vers les vallées et les versants opposés.	Points de vue intéressants peu connus et pas d'outil permettant de les préserver.
L'implantation traditionnelle du bâti, en adéquation avec le relief et l'alternance des matériaux de construction confèrent un attrait tout particulier aux paysages de Hamois.	L'urbanisation récente à Hamois pose cependant des questions d'intégration dans le paysage, surtout lorsque l'habitat s'implante en ligne de crête, isolé sur la parcelle et utilise la briques rouge-brun qui accentue sa perception
	Il manque d'outils et d'actions de sensibilisation des habitants et des touristes à la beauté de leur cadre de vie et à la préservation de l'environnement.
Le patrimoine monumental (châteaux, fermes, moulins, églises et chapelles,…) est fort riche et de grande qualité, et globalement réparti sur l'ensemble du territoire, dans et hors des villages.	Nombreux biens patrimoniaux appartiennent aux privés.
Le petit patrimoine populaire est riche et varié.	Mais il est mal entretenu, peu connu et manque de valorisation.
La qualité et la variété des paysages qui accompagne la plaine alluviale du Haut-Bocq tout le long de la route qui va de Hamois à Scy, est un atout, en terme d'image, pour la commune.	L'assainissement des eaux doit être amélioré, que celui-ci soit individuel ou collectif, afin d'améliorer la qualité des cours d'eau à Hamois.
La Maison de la Mémoire et ses actions	
	Le faible niveau d'information et de connaissances des ressources locales chez les habitants.
	Le manque de moyens pour entretenir le Patrimoine.
La quantité de déchets récoltée est en diminution à l'exception des PMC	Des comportements non respectueux : vandalisme, dépôts sauvages,…
La mobilité	
L'entité dispose d'une bonne accessibilité routière via la N4, la E411 et quelques voiries régionales	Forte dépendance à la voiture pour les habitants de la commune
Le maillage routier entre les villages est bien développé	Les voiries manquent d'aménagement en faveur des usagers doux
	Le relief et les grandes distances entre les villages sont des freins au développement des modes de déplacement doux.
La gare de Natoye assure une bonne desserte vers Ciney et Namur	Réseau de bus peu performant en raison d'une fréquence trop faible dans les différents villages.
La commune est traversée par le Ravel	Malheureusement celui-ci n'est pas terminé. La liaison vers la gare de Ciney est toujours manquante.
	La vitesse est souvent excessive dans les traversées de villages
	Il n'existe pas d'outil fournissant une vue globale de la mobilité dans l'entité.
	Il existe un véritable clivage pour les personnes non motorisées.
	La faible capacité et volonté de changement de comportements, notamment en lien avec l'usage de la voiture.
L'énergie	
L'urbanisation traditionnelle a produit un habitat globalement peu énergivore (volumes simples et compacts, habitat jointif voire mitoyen, densité importante, implantation selon les apports solaires, utilisation de matériaux issus de l'environnement	Bien que près de 14% du parc de logements, probablement les biens les plus anciens, soit transformé, l'ancienneté du bâti pose la question de la consommation énergétique des bâtiments (souvent peu isolés et d'une grande étanchéité à l'air)

immédiat)	
La consommation énergétique des logements a diminué depuis 2005 et la consommation par habitant pour le logement est moins élevée que la moyenne de la Région wallonne.	Le bâti est principalement constitué de maisons 4 façades (plus de 71,5%), type d'habitation très consommateur d'espace et d'énergie.
	Il existe un manque de promotion des énergies renouvelables au niveau de la Commune.
	Un clivage existe en matière d'énergie en fonction des revenus disponibles, notamment dans l'aménagement des logements.
Opportunités	**Menaces**
L'aménagement du territoire et l'urbanisme	
	La pression foncière de la « banlieue » de Namur
	Manque d'outils de gestion du territoire qui permettent une vision globale
	Perte d'identité des villages traditionnels par le manque de cadrage de l'urbanisation aux abords des villages.
Maitrise foncière de la commune des 23 ha en ZACC encadrés par un outil d'aménagement permettant l'implantation de nombreux logements et d'une certaine mixité sociale.	Risque d'atteindre une densité trop faible au regard de l'accessibilité du site par les transports en commun (train et bus).
Réserves foncières importantes en zone d'habitat et zone d'habitat rural, ce qui permet d'envisager la poursuite de l'augmentation du parc immobilier et en corollaire de la population	
	Perte d'esprit de village par manque d'espace publics favorisant les relations sociales
Le patrimoine naturel, bâti et culturel	
Préservation du caractère traditionnel des hameaux de Skeuvre, de Buresse, ainsi que les villages de Mohiville, Scoville et Scy, grâce au RGBSR.	
	Risque de dégradation des points de vue intéressants par manque d'outil permettant de les préserver.
La Maison de la Mémoire et ses actions	Risque d'une perte de connaissance du (petit) patrimoine local
	Pas de maitrise sur les biens patrimoniaux qui appartiennent aux privés.
	Difficulté d'allier préservation du patrimoine et enjeux énergétiques
La mobilité	
Promotion des modes doux	Perte de la tranquillité et de la sécurité des villages si pas d'aménagement favorisant les modes doux
L'énergie	
Architecture traditionnelle comme modèle d'habitat globalement peu énergivore	Défis énergétiques pour les bâtiments anciens assez nombreux dans la commune.
	Couts de rénovation des bâtiments publics liés aux enjeux énergétiques
Nombreuses solutions techniques à disposition des candidats bâtisseurs pour répondre aux enjeux énergétiques de la construction.	

Objectif 3.1 : Développer une politique d'aménagement du territoire :

- **Gérer l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire**
- **Maintenir les villages ruraux vivants et dynamiques tout en préservant leur valeur patrimoniale**

Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de prendre en compte l'urbanisation future de la commune, de manière à utiliser le sol de manière parcimonieuse, localiser les futurs développements au mieux et envisager des densités adaptées de logements, en fonction de la localisation des services et des caractéristiques des villages.

Cela passe par la mise en place d'une politique globale d'aménagement du territoire, notamment par rapport à la destination des ZACC, en privilégiant les interactions qui existent entre les différentes fonctions du territoire, afin de maintenir des villages vivants et dynamiques et garantissant la préservation du caractère rural de l'entité, notamment en lien avec les périmètres RGBSR.

Si la réflexion doit être menée à l'échelle communale, elle doit également être envisagée à l'échelle des cœurs de villages, en prenant en compte les fonctions essentielles de ces espaces en terme de convivialité, d'espace de rencontre, de sécurité de tous les usagers, de mise en valeur du patrimoine et de valorisation des commerces et des services.

Effets multiplicateurs :

- Donner une image positive de la commune
- Maîtriser le développement territorial.
- Préserver la qualité paysagère et sauvegarder les noyaux bâtis villageois.
- Sensibiliser la population à la protection des paysages
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'action de sensibilisation en faveur du paysage
  → Source : Commune et CLDR
- Mise en place d'un outil d'aménagement du territoire
  → Source : Commune

Objectif 3.2 : Sensibiliser les habitants à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti, culturel et naturel

- **Renforcer le rôle de moteur de la commune en matière de protection et de valorisation du Patrimoine**
- **Encourager la participation des Hamoisiens dans la protection et la valorisation du Patrimoine**

Le Patrimoine naturel, culturel et bâti doit être envisagé comme un tout puisqu'il représente l'héritage et le cadre qui est partagé par l'ensemble des habitants.

L'objectif est d'assurer une meilleure protection et valorisation des ressources patrimoniales, naturelles et paysagères du territoire, indispensables pour la qualité du cadre de vie des habitants et pour son attrait touristique.

Une meilleure information et une sensibilisation sur la qualité des richesses du territoire sont des éléments clés en vue d'une sensibilisation de la population et une protection durable des ressources.

Effets multiplicateurs :

- Donner une image positive de la commune
- Protéger et valoriser les paysages de la commune
- Sensibiliser la population à la protection du patrimoine bâti, culturel et naturel
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'actions de sensibilisation organisées par la commune chaque année
  → Source : Commune
- Nombre d'actions de valorisation du patrimoine organisées par des citoyens
  → Source : Commune

Objectif 3.3 : Promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie

Face aux enjeux énergétiques, la commune a un rôle d'exemple et de sensibilisation à jouer afin de conscientiser ses citoyens à une consommation raisonnable de l'énergie au sens large. Cette conscientisation passe par une réflexion, à l'échelle communale, sur les modes de consommation et nécessite des actions concrètes permettant l'accompagnement en douceur des changements nécessaires de nos modes de vie.

Une meilleure information et une promotion des énergies renouvelables sont des éléments clés en vue d'une sensibilisation de la population et une protection durable des ressources

Effets multiplicateurs :

- Donner une image positive de la commune
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Améliorer la qualité environnementale de la commune
- Réduire les couts énergétiques et les émissions de CO_2
- Sensibiliser la population au développement durable

Indicateurs de résultats :

- Consommation énergétique des bâtiments publics
  → Source : Commune
- Mode de production d'énergie dans les bâtiments publics
  Source : Commune
- Nombre d'actions de sensibilisation organisées par la commune chaque année
  → Source : Commune
- Nombres de demandes de primes à l'énergie
  → Source : Commune

Objectif 3.4 : Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous :

- **Encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle**
- **Favoriser l'accessibilité des lieux publics à tous**

La mobilité joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne. Or, dans la commune de Hamois, il n'est pas toujours évident de se déplacer sans voiture.

C'est pourquoi une politique globale de mobilité alternative doit être mise en place, en coordination avec le Conseiller en mobilité et la CCATM, afin de proposer des alternatives efficaces qui répondent aux besoins de la population. Parmi celles-ci, le covoiturage et les modes de déplacements doux sont tout à fait indiqués pour répondre aux attentes locales.

La population doit également aborder la mobilité sous un nouvel angle de vue. Pour parvenir à ce changement de mentalité, des conditions favorables doivent être mises en place par les services publics, notamment en matière de coordination et de déplacements lents.

Autre condition au changement d'habitudes : la sécurité, qui pose encore question à certains endroits de la commune, ce qui provoque un sentiment profond d'insécurité au sein de la population. C'est pourquoi, il est indispensable de sécuriser certains « points noirs », en privilégiant des aménagements efficaces mais aussi intégrés au cadre de vie rural. Ces aménagements doivent être conçus pour l'ensemble des usagers de la route. A terme, cela devrait permettre à chacun de retrouver sa place sur l'espace-rue.

Effets multiplicateurs :

- Donner une image positive de la commune
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Renforcer l'attractivité communale
- Améliorer la qualité environnementale de la commune
- Réduire les couts liés aux déplacements
- Sensibiliser la population à la mobilité durable

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'aménagements réalisés en faveur de l'accessibilité pour tous
  → Source : commune
- Nombre d'actions de sensibilisation organisées par la commune chaque année
  → Source : Commune
- Statistiques d'accidents
  → Source : Police
- Pourcentage d'enfants qui vont à l'école à pied ou à vélo
  → Source : Directions des écoles via enquête